78e ANNEE. — N° 140. DIMANCHE 4 DECEMBRE 1938.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— de —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— de —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

C'est par l'autorité que Daladier a pu sauver l'ordre, c'est en restaurant solidement l'autorité gouvernementale qu'il préviendra le retour d'aussi déplorables conflits.

Au nom de la loi, le gouvernement a arrêté la grève générale.

La grève générale victorieuse ! Il n'est pas difficile d'imaginer les suites désastreuses de cet événement qui eût mis le pouvoir aux mains des chambardeurs et fait de M. Léon Jouhaux le maître de la France !

On n'exagère donc rien à dire que la victoire du gouvernement a sauvé notre régime de liberté et préservé notre pays de désordres sanglants, après lesquels se serait instaurée chez nous sur les ruines accumulées quelque dictature de forme encore indéterminée.

⁂

Il est inutile de rappeler par quelle succession lamentable de lâches consentements et de démissions volontaires le gouvernement légal avait laissé se constituer en face de lui *et contre lui* un pouvoir usurpateur qui s'érigeait au-dessus de ta souveraineté nationale et prétendait parler au nom du peuple français dans le moment où il se préparait à l'asservir...

On en était arrivé au point de se demander qui gouverne en France, si c'est la représentation populaire ou bien la C.G.T. ? Qui est le chef de l'administration française, si c'est le Président du Conseil ou M. Léon Jouhaux ? Et si les fonctionnaires doivent suivre les instructions du Conseil des Ministres ou les « mots d'ordre » des meneurs de syndicats administratifs ?

Il avait fallu l'affreux désarroi des esprits causé par l'ahurissant désordre des choses pour qu'on soit obligé de rappeler qu'en République, plus encore que dans tout autre régime, la loi doit être respectée, parce qu'elle exprime la volonté nationale et parce qu'au dessus d'elle il n'y a pas de recours à l'intervention d'un souverain ou d'un dictateur !... Que l'autorité de l'Etat soit la condition du bien public et le fondement du régime démocratique, ce sont de ces vérités premières qui devraient être enseignées à l'école comme le catéchisme républicain et des principes qui ne doivent plus être mis en discussion, car on n'est digne de la liberté que si l'on est capable de se discipliner soi-même au lieu d'être discipliné par autrui !

Il est trop évident que depuis nombre d'annés, l'éducation civique a laissé s'atrophier le sens social. Et j'étonnais beaucop l'autre jour un aimable contradicteur qui vitupérait « le dictateur Daladier » en lui répondant que la dictateur n'est pas celui qui fait respecter la loi, mais celui qui veut la violer ! Et que, dans l'espèce, c'est Daladier qui défendait la liberté contre Jouhaux qui visait à la détruire.

⁂

Le peuple français a su se ressaisir à temps. Mais tout juste ! Parvenu à la croisée des chemins, il a choisi au moment décisif la rude voie du relèvement plutôt que la pente facile vers la ruine totale. Mais l'épreuve est trop redoutable pour qu'on la recommence souvent !

Il ne faut pas exposer la France à de si dangereux coups de partie. Et, surtout, il ne faut pas méconnaître que le salut ne s'est pas fait de lui-même et que le peuple français ne s'est pas sauvé tout seul. Aux forces de désordre, Daladier a été obligé d'opposer les forces de l'ordre. La vue du gendarme et la crainte de la loi armée a bien été pour quelque chose dans le recul des assaillants. Le gouvernement n'a maintenu la paix civile qu'en faisant savoir aux fauteurs de guerre sociale qu'ils trouveraient à qui parler.

Bref, qu'il ne l'oublie pas, il a été obligé de faire preuve d'autorité. Car c'est déjà s'en servir que de la bien montrer !

Il a su vaincre. Il faut bien espérer qu'il saura profiter de sa victoire. Déjà, des conseilleurs insidieux sont à l'œuvre pour essayer de la rendre stérile. Ceux qui l'exhortaient à ne pas résister, l'engagent maintenant à tout oublier de ce qui a rendu possible cet inadmissible conflit, entre le pouvoir légal et ces organisations factieuses qui préparent et organisent l'insurrection pour nous imposer la volonté d'une minorité et qui n'aboutiraient qu'à nous livrer au fascisme.

Si le gouvernement ne s'était pas laissé affaiblir comme il l'a fait depuis des ans et des ans, il n'aurait pas été mis dans la nécessité de recourir à la menace de la force. C'est par l'autorité que Daladier a pu sauver l'ordre, c'est en restaurant solidement l'autorité gouvernementale qu'il préviendra le retour d'aussi déplorables conflits.

⁂

Ils sont sévèrement commentés à l'étranger. En Angleterre, *toute la presse* a condamné ces grèves et cette agitation. Pour vous en donner une idée, voici comment s'exprime le *Daily Herald*, organe officiel du socialisme britannique, sur le compte du Front populaire et sur ses conséquences. Il écrit :

« Quant tout est dit, on ne peut « pas trouver que cette hisoire ait « été heureuse... Depuis que le Front « populaire a pris le pouvoir, le coût « de la vie a augmenté de 30 0/0, la « production française est inférieure « de 20 0/0 à celle de 1928, cependant qu'en Grande-Bretagne et en « Allemagne elle s'est élevée de 20 « pour cent. Et maintenant voici « que les radicaux cherchent à ré« soudre le problème par des métho« des qui détruisent partiellement « les réformes du Front populaire et « ressemblent par beaucoup de côtés « à celles adoptées par M. Snow« den dans son budget de 1931. »

Je le répète : ces lignes ont paru dans *le Daily Herald*, qui est en Angleterre ce que le *Populaire* est en France. Vous pouvez être sûrs que les journaux socialistes de chez nous ne rapporteront pas à leurs lecteurs cette opinion des socialistes anglais !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Armes à feu

Tudieu, quelle boucherie ! En une seule journée, on a compté une bonne demi-douzaine de faits-divers sanglants. Drames conjugaux — c'est le menu fretin, et il ne nous est pas particulier. Juvénal déjà, qui s'en est pris surtout aux femmes, s'élevait contre les épouses tragiques qui abusent du poison et, à son défaut, de l'arme blanche. Mais aujourd'hui il y a, en plus les armes à feu, mitraillettes, revolvers, fusils de chasse, qu'emploient les deux sexes indistinctement. Et il y a aussi en plus, peut-être, la neurasthénie, dont la particularité consiste trop souvent à « suicider » d'abord les autres, les enfants par exemple, avant de s'en prendre à soi-même, s'il reste une balle dans le chargeur et si le browning n'est pas enrayé.

Que faire devant de tels massacres ? Les idées ne manquent pas — c'est leur efficacité qui est douteuse. Contre la neurasthénie, nous sommes désarmés. Elle vient sans doute de notre époque troublée, de l'avenir incertain, du présent lourd à supporter. Elle vient sûrement d'un défaut d'éducation, de l'absence de plus en plus marquée de cette culture générale qui ne nécessite d'ailleurs pas de longues études, mais exige simplement l'enseignement d'un certain nombre de principes de morale dictés par le bon sens. L'éducation moderne est trop égoïste, trop technique, trop personnelle. Nous apprenons trop à songer à nous-mêmes et pas assez aux autres. Qui nous rendra le divin altruisme ?

Mais contre les armes à feu, nous pourrons être, si j'ose dire, plus sérieusement armés. Il est inouï que n'importe qui, de n'importe quel âge, puisse se procurer n'importe quelle arme à feu. Depuis longtemps on a voulu réglementer la vente de ces engins de mort. Jamais rien d'efficace n'a été fait. Y a-t-il des intérêts en jeu ? Je l'ignore. Mais quoi que l'on veuille tenter, il y a toujours des intérêts en jeu. Faudrait-il alors s'abstenir toujours ?

La vérité est que l'on se désintéresse de la question. Elle vaudrait cependant la peine d'être examinée de plus près. Une réglementation plus étroite, plus stricte, éviterait dans une année la mort de pas mal d'innocents.

On se servirait d'autres armes ? Oui, bien sûr. Mais le revolver est si facile à manier, il offre tellement de tentations ! Il part pour ainsi dire tout seul. Les autres armes sont plus délicates.

Un de mes amis me disait récemment qu'à notre époque il convient d'avoir toujours une mitrailleuse dans sa poche. Mais il parlait au figuré. Je souhaiterais que l'on ne parlât plus qu'au figuré des revolvers, des brownings et des mitraillettes qui servent à occire son prochain ou ses proches.

Informations

La convocation des Chambres

En quittant jeudi matin le ministère de la guerre, M. E. Daladier a déclaré qu'il avait l'intention de convoquer les Chambres pour le 8 décembre courant.

En quittant le ministère de la guerre, après son entretien avec M. Daladier, M. Chichery a indiqué aux journalistes présents que la date de convocation du Parlement serait définitivement arrêtée prochainement, après que le Président du conseil aura consulté MM. Jeanneney et Herriot.

La réforme électorale

Le bureau du parti radical a décidé d'envoyer une délégation à M. Ed. Daladier pour lui demander de déposer, à la rentrée des Chambres, un projet de réforme électorale qui permettrait aux différentes formations politiques, et notamment au parti radical, de retrouver leur complète indépendance.

Contre les fonctionnaires grévistes

Une conférence interministérielle s'est réunie à la présidence du conseil.

Les membres du gouvernement ont examiné la situation qui résulte des événements de mercredi et les suites à donner au refus opposé par certains fonctionnaires à l'ordre de réquisition du gouvernement.

Les dons des Anciens Combattants

Les dons adressés à la Caisse Autonome de la défense nationale, soit directement à ses bureaux du pavillon Mokien (Palais du Louvre, place du Carrousel), soit par l'intermédiaire de la présidence du Conseil, des trésoriers-payeurs généraux, des receveurs des finances et des percepteurs, ont été nombreux et importants au cours de la dernière semaine. De substantiels versements émanent d'entreprises qui ont consacré leurs recettes d'une journée aux frais du réarmement et de particuliers qui ont émis au profit de la Caisse de gros chèques (dont l'un de 50.000 francs provient d'un ancien combattant de La Rochelle, un autre de 100.000 francs d'un industriel d'Annemasse).

Particulièrement nombreux ont été, au cours de ces dernières journées les abandons au profit de la défense nationale, de livrets ou de coupons de retraites du combattant, de traitements de la Légion d'honneur ou de la Médaille militaire et même de pensions militaires d'invalidité ou de veuves de guerre.

Arrestations des grévistes à Paris

Le nombre des manifestants arrêtés à Paris au cours de la journée s'est élevé à environ 430.

La plupart ont été remis en liberté ; seuls cinquante ont été envoyés au Dépôt.

La question des sanctions à prendre et des poursuites à engager fera l'objet d'une délibération gouvernementale.

Etant donné l'échec de la grève, le gouvernement entend se montrer clément. Dans ces conditions, il est vraisemblable que seuls seront frappés ceux qui ont refusé la réquisition et encore la loi ne s'abattra pas sur eux avec la plus grande rigueur.

L'ambassadeur allemand en France

Le bruit court que M. von Ribbentrop a décidé d'ajourner sa visite à Paris jusqu'à la clarification définitive de la situation intérieure en France.

M. von Ribbentrop n'a aucune intention de renoncer à sa visite et voudrait signer la déclaration franco-allemande aussitôt que possible, en raison de l'évolution de la politique étrangère polonaise.

A la Chambre italienne

Le ministre italien des affaires étrangères, le comte Ciano a prononcé, à la Chambre italienne un important discours.

Le comte Ciano a cru devoir faire l'exposé du problème tchécoslovaque depuis le traité de Versailles. Si complet et minutieux qu'ait été cet exposé, on n'en saisirait sans doute plus l'intérêt d'actualité s'il n'avait dû permettre à l'orateur de préciser la position exacte de l'Italie lors de la crise de septembre dernier.

L'Italie, a-t-il dit, poursuivra sa politique de paix, mais, avec les circonspections que commande le souci des aspirations italiennes.

La déclaration du ministre a été acclamée par les députés aux cris de « Corse ! Italie ! »

Cette attitude montre l'état d'esprit des hautes sphères italiennes.

L'Angleterre et la concurrence allemande

En réponse à une motion déposée aux Communes par le député Harold Sutcliffe demandant au gouvernement d'adopter une politique plus active en vue du développement du commerce d'exportation, M. R.-S. Hudson, secrétaire parlementaire au ministère du commerce d'outre-mer, a déclaré notamment que l'Allemagne avait accaparé les marchés du centre et du sud-est de l'Europe en exportant ses marchandises à un taux moindre que le coût de revient.

« Nous ne voulons pas adopter ces méthodes, a-t-il ajouté, mais nous devons faire face à cette concurrence. La seule façon est d'organiser nos industries de façon à ce que nous puissions dire à l'Allemagne : à moins que vous ne soyez disposés à mettre fin à cette forme de concurrence et à vendre vos produits à des prix raisonnables, nous userons des mêmes armes contre vous. »

EN PEU DE MOTS...

— L'Académie française a procédé, jeudi, à l'élection du successeur de M. Joseph Bédier. M. Jérôme Tharaud a été élu, au premier tour de scrutin par 19 voix contre 11 à M. Fernand Gregh et un bulletin blanc. M. Jérôme Tharaud est né à St-Junien (Hte-Vienne) le 11 mai 1874.

— Au tirage du Crédit National 5 0/0 1919, le numéro 7.721.501 est remboursé par 1 million de francs ; le numéro 848.044 est remboursé par 500.000 fr.

— Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 17 au 24 novembre 1938 fait ressortir une encaisse-or de 97.264 millions 284.579 fr. 35, sans changement sur la semaine précédente.

— L'aviateur Jones, qui était parti mardi de Los Angeles, a bord d'un avion léger, a accompli la traversée aérienne des Etats-Unis sans escale, soit 4.500 kilomètres en 30 h. 40'.

— Le gouvernement républicain espagnol a rappelé son ambassadeur à Bruxelles qui a quitté jeudi le territoire belge. D'autre part, le gouvernement belge a rappelé son consul à Barcelone.

NOS ÉCHOS

Rencontres.

Milan, pendant la guerre.

Deux Italiens se rencontraient parfois, l'un journaliste et socialiste, l'autre bibliothécaire à l'Ambrosienne et prêtre. Ils échangeaient des vues sur l'Europe, l'Italie, l'Eglise :

— Si seulement ici nous pouvions réconcilier l'Etat et l'Eglise, les deux Rome !

— Il faudrait un Pape d'une exceptionnelle largeur de vues.

— Et des gouvernants qui aient du bon sens.

Quinze ans plus tard, le journaliste Mussolini et le bibliothécaire, l'abbé Ratti, signaient le traité de Latran.

⁂

Et pourtant, lorsque la marche triomphale sur Rome amena les fascistes dans la ville, au Vatican, beaucoup, et notamment Mgr Gasparri, alors secrétaire d'Etat, exprimèrent des craintes pour l'inviolabilité du Vatican. Le Pape, lui, souriait :

— Que voulez-vous, mon pauvre Gasparri ! disait-il. S'ils viennent, nous les recevrons ! Vous ne pouvez tout de même pas dire que je suis sorti !

Les à-côtés.

M. de Monzie n'est pas seulement ministre. Il est aussi homme d'esprit. Récemment, il reçut d'un poète lyrique, expansif, méridional et grandiloquent, un livre avec la dédicace suivante :

à Anatole de Monzie
le grand ministre intellectuel
devant lequel
je tire bien bas mon chapeau

Que fit l'ancien grand maître de l'Université ?

Il envoya au poète un exemplaire de *Destins hors série* avec cette dédicace :

Au poète Z
Couvrez-vous, cher monsieur ;
Couvrez-vous, je vous en prie.

⁂

Encore un joli mot de notre ministre des Travaux Publics :

— Il y a une courtisanerie de l'acquiescement. Pour gagner la conscience d'un chef, il vaut mieux épouser sa marotte qu'épouser sa fille.

Non prévu.

— Monsieur le directeur, je viens de me marier. Vous serait-il possible de me donner une augmentation ?

— Non, impossible, mon ami. La compagnie n'est responsable que des accidents qui arrivent durant le travail.

Entre amis.

— Ah ! Je voudrais être mort.

— Est-ce que tu ne peux pas l'épouser ou l'as-tu déjà épousée ?

LE LISEUR.

Au Cercle Gambetta

LA CONFÉRENCE D'ÉMILE LAPORTE

Verlaine ! Paul Verlaine !

Depuis les jours lointains où nos jeunes intelligences et nos cœurs allaient d'instinct au Poète Maudit, où avec la complicité ravie de maîtres comme Le Bret nous lisions en fraude ses musiques d'amour et de mélancolie, nous avions vu la gloire posthume du Prince des poètes grandir et monter à telles altitudes qu'il nous semblait que tout avait été dit... trop dit même et chanté, sur le pauvre Lélian.

Aussi notre amitié pour Emile Laporte s'effrayait-elle de sa nouvelle audace de consacrer un soir à nous parler de Verlaine.

Il fallait à beaucoup de ses fidèles l'attrait personnel du conférencier, du fin et harmonieux diseur pour se joindre à la foule des amateurs impénitents de poésie qui se pressaient l'autre dimanche à l'appel du colonel Lamblot et du Cercle Gambetta.

Aussi bien, Emile Laporte a-t-il dès l'abord mesuré son audace et fait de cette mesure le leit-motif de sa conférence.

Conférence ? protesta-t-il : Non, « impressions » sur un poète de mon choix ; moins encore, ou plus dirons-nous : envol et vol dans les ciels verlainiens. Si nous osions nous autoriser d'une image empruntée au tableau fameux des « Muses » d'Henri Martin, nous dirions que notre ami, par sa voix à l'interprétation si souple, si nuancée et si exacte, son geste de sobre accompagnement, a promené devant nous la harpe symboliste sous les paysages qu'il sut évoquer. Repoussant avec raison toutes tentatives de classer le poète de notre jeunesse, de déterminer à quelle école peuvent appartenir ses recueils successifs, où d'ailleurs se confrontent toutes les tendances littéraires, Emile Laporte eut l'art de créer en nous l'impression indéfinissable, le charme subtil, la nuance en estompe, l'harmonie en sourdine, nous dirions la teinte d'automne du poète de l'arrière-saison.

Aussi est-ce dans la succession des poèmes interprétés que nous retrouverions le plan du récital de poésie que nous offrit Emile Laporte.

De la vie de Verlaine, rien ou presque rien. Le conférencier tient qu'elle fut le contraire de sa poésie : Source bourbeuse d'où coule une onde pure, vices raffinés d'où jaillissent des repentirs d'enfant, lâcheté qui aspire à l'impossible héroïsme auquel elle ne peut atteindre... L'œuvre est ainsi la confession de l'homme. Et le conférencier nous fait saisir le contraste entre l'humble contrition de Verlaine et l'orgueilleuse confession d'un Jean-Jacques Rousseau plus fier de proclamer ses fautes que repentant de les avoir commises !

Ce n'est pas dans sa vie qu'il faut chercher le vrai Verlaine pour le plaindre ou le condamner, c'est dans sa poésie seule qu'il faut regarder l'artiste après indulgence plénière pour l'admirer et pour l'aimer.

Ainsi nous dit Emile Laporte, non sans un léger paradoxe : car nous avons entendu déclarer à nos maîtres et nous avons cru que le poète était inséparable de l'homme, que sa vie doit être connue pour savoir la mesure où par elle le mal l'a rappelé au bien, la honte au repentir, la passion à la plainte. Le Bret disait un jour à ses élèves : Verlaine n'eût pas plus écrit *Sagesse* sans l'absinthe et la prison que Racine ses tragédies d'amour sans la Champmeslé, ou Hugo sans Juliette, sa « Tristesse d'Olympio ». Cela expliquerait aussi bien que le procès-verbal de constat où s'en tient Laporte, les caractères qu'il note ensuite finement de cette poésie de primitif compliqué et de barbare raffiné, où l'instinct et non le métier donne au vers son harmonie, génie dont au contraire de Valéry c'est la sensation plus que l'intelligence qui fait la profondeur. Et nous entendons alors successivement les strophes sublimes du poète de la foi dans *Sagesse*.

Emile Laporte arrache les applaudissements du public après le religieux silence dans lequel celui-ci écoute la complainte du pauvre Gaspard, les regrets du matin dominical dans la ville perdue et surtout ce dialogue étonnant où le pêcheur dans sa prison, seul avec Dieu, se révèle aussi émouvant qu'un Pascal rien qu'à noter les aspirations de son cœur simple, ni ange ni bête :

« *Mon dieu m'a dit..... — J'ai répondu...* »

Devant la nature, ce n'est plus seulement sa naïveté d'enfant sage que nous retrouvons dans Verlaine, mais un autre aspect de son tempérament fruste et subtil, c'est le sens de la musique des choses, les échos du paysage sur une sensibilité aux cordes toujours tendues et secrètement intactes. Seulement l'état de son âme en révolte ou en proie au repentir ne lui a pas laissé souvent chanter la joie de la lumière sereine. Laporte tient cette joie pour une exception chez Verlaine et pourtant nous eûssions aimé entendre son talent au service de telles autres bonnes chansons : « *La lune blanche* »..... ; « *Donc ce sera par un clair jour d'été !...*, ou bien s'attarder un peu à la fête du pain et du vin pour le calice et pour l'hostie : *moissonneurs, vendangeurs, là-bas votre heure est bonne...* Laporte aime mieux retenir de son poète ce qui fait en effet la note originale et essentielle de son lyrisme devant la nature comme devant Dieu et aussi, comme nous allons le voir, devant l'amour : la tristesse.

Verlaine, c'est l'Automne, les brumes, les rayons couchants d'un soleil qui se meurt, tous paysages qui sont bien dans l'état d'âme du poète.

Pour nous le rendre sensible, Laporte nous dit d'abord la « *Promenade sentimentale* » dans un rythme d'andante, avec des modulations graves où chante toute l'harmonie musicale de ces vers sans pensée. Même tonalité d'impression sonore avec les « *Soleils couchants* » dont un heureux rapprochement avec un poème d'Hugo plein de splendeur et d'éclat nous fait mieux sentir la langueur et la pénétrante mélancolie. Puis nous entendons, sous le même charme, « *Un grand sommeil noir* » et la sublime « *Chanson d'automne* » qui égrène dans notre mémoire ces nostalgiques sensations : « *les sanglots longs des violons...* »

Les grands éclats, les passions violentes, la véhémence du désespoir ou de l'enthousiasme ne sont pas dans le ton de la poésie verlainienne. Elle se maintient aux sentiments moyens et le conférencier le remarque aussi pour ses poèmes d'amour lesquels évoquent pourtant cette atmosphère unique qui n'est que de Verlaine... La femme, nous dit Laporte, n'a pas tenu une grande place dans la vie passionnelle du poète dont les vers s'adressent à des êtres imaginaires, idéalement beaux, doux et consolateurs. Et Laporte nous fait entendre ces vers délicieux qui chantent dans nos mémoires : « *Rêve familier* », « *Vœu* », « *Green* » que le public écoute avec ravissement.

Quelque mièvrerie n'est pas absente des poèmes d'amour et cela amène notre subtil psychologue à son dernier aperçu sur l'œuvre de Verlaine : *Les fêtes galantes*, recueil de fantaisie, merveille de grâce et de coloris à la manière de Watteau. Verlaine a senti le XVIIIe siècle avec son âme d'artiste et il nous a rendu, en ses *Fêtes Galantes*, quelques reflets de cette société chatoyante, fleur délicate d'une civilisation qui s'est flétrie pour jamais.

Et nous écoutons entre autres, délicieusement soulignés par la diction de Laporte les adjectifs aux fines pointes, les enjambements mutins des cinq strophes de la « *Promenade* ».

C'est fini, trop tôt fini ; ou plutôt l'on devine que, sous l'impulsion délicate et discrète d'Emile Laporte, le vieux recueil de « Morceaux choisis » qu'édita Charpentier, que le bon Coppée dédicaça, va s'ouvrir dès le soir à notre chevet. Et nous allons retrouver l'oubli des temps dans le regard du Verlaine peint par Carrière et revivre nos candeurs dans son âme d'enfant.

Merci à Laporte de la rare certitue qu'il nous a rendue que nous avions la bonne part.

Jean BOUZERAND.

Chronique du Lot

LE LOT A PARIS

Les Cadets du Quercy informent tous les Lotois, résidant à Paris et dans sa banlieue, que le dimanche 4 décembre 1938 aura lieu, dans la Salle des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, près la place Saint-Michel, Paris, 6e, sa matinée suivie d'un concert.

A la demande de nombreux sociétaires, le Comité des fêtes a fait appel au concours d'un nouvel accordéoniste pour les danses régionales et nous voulons ainsi espérer qu'ils auront satisfaction.

L'assemblée générale de l'Amicale des Cadets aura lieu le 8 janvier 1939 ; les candidats aux fonctions de membres du Conseil d'administration ou de la Commission des fêtes sont priés de se faire inscrire auprès du Secrétaire général, Gaston David, 150, boulevard Péreire, Paris, 17e.

LA FIXATION DU DEGRÉ DU VIN

La décision ministérielle fixant, pour la campagne 1938-39, le degré minimum légal d'alcool pour la vente des vins à la consommation, était attendue pour les premiers jours de décembre.

Mais, par suite du retard survenu dans la centralisation des renseignements qui doivent être fournis par le service des contributions indirectes à la Commission interministérielle de la viticulture, dont l'avis doit précéder la décision ministérielle, cette Commission n'a pu être convoquée que pour le 13 décembre.

C'est donc seulement après cette date que l'on sera fixé sur le degré minimum du vin de consommation et sur les modifications qui pourraient être apportées à la loi de 1934.

Légion d'honneur

Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur, les mutilés de guerre dont les noms suivent :

MM. Amédée Cluzel, Christian Bourgoin, Gain, anciens soldats du 7e d'infanterie (ancien régiment de Cahors) et Saint-Antonin Joseph-Antoine, ancien soldat du 9e d'infanterie (ancien régiment de Cahors).

Médaille militaire

La médaille militaire est accordée au soldat Gratias du 7e d'infanterie (ancien régiment de Cahors) : « Excellent soldat, s'est toujours et partout distingué pour sa belle conduite. A été très grièvement blessé le 9 septembre 1914, au camp de Mailly. »

Tour de départ

Dans la liste des personnels figurant en tête des listes de tour de départ pour les théâtres d'opérations et services extérieurs, nous relevons les noms de MM. Raney, adjudant-chef du service des bureaux de l'intendance de la 17e région, et Bousquet, adjudant-chef à la 17e section d'infirmiers militaires.

Commissariat de police

Dans le récent mouvement du personnel des Commissariats de police, nous relevons le nom de M. Solinhac, commissaire de police au Havre, qui est nommé commissaire de police à Nice.

Nous adressons à M. Solinhac, qui a été pendant plusieurs années commissaire de police à Cahors, où il compte de nombreux amis, nos bien vives félicitations.

P.T.T.

Mme Pechméjà, employée des P.T.T. au burau de Lacapelle-Marival, est nommée dans les Landes.

Déclaration d'association

L' « Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Société de chasse de la rive gauche à Sauliac-sur-Célé (Lot) ». But : réglementation de la chasse. Siège social : Métairie-Basse, à Sauliac-sur-Célé (Lot).

Un de moins !

M. Sirand, au cours d'une battue, a tué un gros renard dans les bois de la commune de Calès.

EDEN

SAMEDI
et DIMANCHE (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée*)
Une magnifique réalisation
11 vedettes
DANS
Nuits de Princes
inspiré du roman de Joseph KESSEL
AVEC
Kate de NAGY, Marina SHUBERT, Jean MURAT, Fernand FABRE, Pauline CARTON, Ernest FRING, Nicolas KOLINE, MILLY MATHIS, ALCOVER, René LEFÈVRE, Pierre LARQUEY.

⁂

Education de Prince

Société des Etudes du Lot

Séance du 21 novembre 1938

Présidence de M. Irague.

Présents : MM. Bergon, Bousquet, Commandant Bru, J. Calmon, Feyt, Docteur Fourgous, Iches, Laubat, Lucie, Lury, Prat, Rigaudières, Rougé, Seppe, Strabol, Teyssonières.

Excusés : MM. Baudouin, Gauthier, Colonel Sala, Chanoine Sol.

Le Procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Elections : comme membres correspondants de : MM. Ferdinand Bastié et Peyre.

Don : de l'auteur, M. Boyer d'Agen : « *Elle* », recueil de poésies dont quelques-unes sur le Quercy.

La société adresse ses remerciements au donateur.

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues et signale dans la *Revue de Paris*, du 15 novembre, un article sur M. A. de Monzie signé « Ignotus ».

Le même fait circuler un Billet de Logement pour Cahors, datant du 1er Empire.

Puis il communique de la part de M. Bayaud diverses notes concernant le 9e Bataillon du Lot (Ans II et III de la République). Ces notes sont extraites des Archives du Tarn, L 718 (Correspondance de l'agent national du district d'Albi).

Le même donne lecture d'une communication de M. Vanel de Rabastens sur les « vicaires perpétuels de la commanderie de Durbans ».

M. Prat communique d'après les Archives du Lot, série B. supplément, un acte concernant la fontaine de Levêge, dite Notre-Dame des Neiges, près Gourdon. Des lettres royales de 1497 obtenues par le chapitre du Vigan contiennent une description de cette fontaine. En voici l'analyse : A la base du puy dit de Bornasel, il y a une grande fontaine publique de 5 m. sur 3 m. environ appelée de « Leuvega » bordée de murailles fort anciennes sur trois côtés et sur le 4e du côté du grand chemin de Gourdon à Vaillac, Frayssinet et Saint-Amarand, il y a une petite place pavée pour s'en approcher. Au mur du fond, une niche (« armatrium ») contient depuis fort longtemps une image de la Vierge. En raison de l'affluence des pèlerins aux jours de fêtes, le Chapitre du Vigan fit établir un autel devant la statue pour y faire dire des messes et fit couvrir une grande partie de la fontaine. Ces aménagements durent avoir lieu vers 1490, car en 1492, les habitants de Gourdon réclamèrent la suppression de ces constructions gênant l'usage de la fontaine comme abreuvoir. Le procès leur fut d'abord favorable. Mais en 1497, le syndic du chapitre du Vigan obtint des lettres royales décidant une nouvelle enquête. L'histoire de la chapelle de Notre-Dame de Levêge, dite des Neiges, indique que l'abreuvoir devait disparaître, la fontaine restant un lieu de grande dévotion.

M. Lucie signale dans *Micromégas* du 10 octobre un article d'Yvon Lapaquellerie sur le livre de G. Dumaine « Le Roi sans Royaume » et donne lecture de quelques passages de cet article.

— Le même communique le texte de la Cantate aux Morts chantée à la Cathédrale le 11 novembre et dont les paroles sont de M. E. Contou.

M. Teyssonières communique, d'après la « Biographie Universelle » publiée en 1813 quelques renseignements intéressants concernant (Pierre Charron, l'ami de Montaigne, auteur du « Traité de la Sagesse » qui fut théologal à Cahors et député de la province ecclésiastique de Cahors à l'Assemblée du Clergé en 1595. Charron aurait publié en 1594 à Cahors (?) sans nom d'auteur, un « Traité des trois Vérités » réimprimé l'année suivante à Bruxelles, sous le nom de Benoît Vaillant et à Bordeaux sous son propre nom la même année.

M. Bergon donne lecture d'après le livre de Charles de Gaulle « La France et son armée », de deux passages, l'un concernant Murat, l'autre Bessières.

— Le même lit quelques extraits d'un article de M. Pillias paru dans l'*Ordre* du 14 novembre sur « le 70e anniversaire du Procès Baudin ».

Puis il signale dans la « Revue d'histoire politique et constitutionnelle » de juillet-septembre 1938 un article de Mirkine-Guetzevitch sur la « République de Gambetta ».

La prochaine séance aura lieu le 5 décembre.

Aiguillon dans l'œil

Au cours de son travail dans les champs, le jeune Adrien Blanc, d'Alvignac, saisit brusquement l'aiguillon qu'il avait enfoncé dans la terre.

Malheureusement, par suite d'un faux mouvement, M. Blanc fut atteint par l'aiguillon à l'œil droit. La blessure est très grave.

A NOS CORRESPONDANTS

Nous avisons nos rédacteurs correspondants qu'en exécution du décret-loi relatif à l'affranchissement des correspondances postales, leurs plis HORS SAC NON FERMES doivent être affranchis comme suit :

0 fr. 50 jusqu'à 20 gr.
0 fr. 60 de 20 à 50 gr.

Nous les prions de vouloir bien se conformer à l'avis ci-dessus afin de nous éviter des frais de surtaxe.

COURONNES MORTUAIRES — **ALAYRAC** rue Mar'-Foch CAHORS

CAHORS

BONNE DÉCISION

Alors que, ces jours précédents, on n'entendait parler que de menaces de grèves, de fermeture d'usines, d'ateliers, de magasins, d'arrêt de transports, voici qu'à Cahors, les coiffeurs ont décidé de passer outre la mesure prise par eux relative à la fermeture des salons de coiffure les dimanches.

La majorité a décidé, en effet, de laisser ouverts les salons de coiffure pour hommes et pour dames durant toute la journée de dimanche 4 décembre.

Eh ! parbleu ! diront quelques grincheux, s'ils ont pris cette décision, c'est dans leur intérêt : dimanche soir, il y a le bal des Sapeurs-pompiers, et, tout naturellement, ils sont certains de recevoir de nombreux clients et clientes surtout.

Sans doute : mais si mercredi, le gouvernement n'avait pas pris des mesures énergiques pour empêcher la grève générale, est-ce que les meneurs auraient autorisé des ouvriers à accomplir des heures de travail, même nécessitées par des besoins urgents et indispensables aux populations ?

Nenni ! C'est pour cela que la décision de la plupart des coiffeurs cadurciens est d'un réel intérêt pour eux, peut-être, mais certainement, pour tous ceux et toutes celles, qui, cela se conçoit, auraient été lésés dans leur... coquetterie toute naturelle si la fermeture des salons de coiffure avait été maintenue.

Le rigorisme outré ne sera jamais approuvé par l'ensemble de nos populations et les coiffeurs syndiqués ont donné un bon exemple en passant outre à la décision qui les oblige à fermer le dimanche. Et le public cadurcien ne protestera pas : au contraire ! L. B.

Foire du 1er décembre 1938

La foire du 1er décembre a été très importante. Tous les marchés étaient bien garnis et de nombreux visiteurs s'étaient rendus à Cahors.

Voici les cours :

Marché : Poulets, de 6 fr. 50 à 7 fr.; poules, 6 fr. ; dindons, 5 fr ; dindes, de 5 fr. 50 à 6 fr. ; canards, 5 fr. 50 à 6 fr. ; lapins, 3 fr. 50, la livre ; pintades, 15 à 22 fr. ; œufs, de 9 à 10 fr. la douzaine ; pigeons, de 8 à 12 fr. la paire.

Halle : maïs, 65 à 70 fr. les 80 litres ; noix, de 120 à 130 fr. l'hectolitre ; pommes de terre, 30 fr. les 50 kilos.

Oies grasses, de 9 à 9 fr. 50 la livre.

Chute grave

Jeudi soir, vers 17 heures, Mme Fernandès passait sur le trottoir de l'Hôtel de Ville, lorsqu'elle glissa et tomba.

Dans la chute, elle a été fortement contusionnée à la jambe et à la cuisse gauche. Relevée par des témoins de l'accident, elle fut, peu après, transportée à son domicile, rue Wilson.

On espère que l'accident n'aura pas de suites graves et nous adressons à Mme Fernandès, nos meilleurs vœux de prompt et complet rétablissement.

A. MANDON -- Cahors
Agence exclusive
DUCRETET-THOMSON

Expulsion

Le nommé Fernandez Gomez, de nationalité espagnole, demeurant à Fons (Lot), a fait l'objet d'un arrêté d'expulsion de France.

Il a demandé à quitter la France dimanche, en passant par la gare frontière de Cerbère. Satisfaction lui sera donnée.

Ballon trouvé !

Le 19 juin dernier, avait lieu à Montpon-sur-l'Isle (Dordogne), la fête nationale des mères et des familles nombreuses. A cette occasion, un lâcher-concours de ballons eut lieu.

Un de ces ballons, portant la carte n° 73, est venu tomber sur le territoire de la commune des Junies, dans les bois.

Ces jours derniers, il a été trouvé par M. Camille Guérin qui s'est empressé de renvoyer la carte à l'adresse indiquée.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 3, DIMANCHE 4 DECEMBRE
(à 20 h. 45)
DIMANCHE (*matinée à 15 heures*)
Deux grands films
Un carré d'as :
Eric Von Stroheim, Albert PRÉJEAN, Jany HOLT et Louis JOUVET
DANS
Le premier grand film policier français
L'Alibi
de Marcel ACHARD
L'intrigue attachante de « L'Alibi » intéressera, bouleversera, impressionnera.
Roger TRÉVILLE et Germaine ROGER
dans une amusante comédie
Jacque et Jacotte

Nécrologie

C'est avec un vif regret que nous apprenons la mort de Mme Marie Bru, veuve Dajean, décédée à Cahors, jeudi, à l'âge de 83 ans.

Elle était la mère de Mme Veuve Henri Rollès, grand'mère de Mme Henri Coullaud, ancienne employée à la Préfecture du Lot, et de M. Georges Rollès, sous-chef de bureau au Ministère des Finances, auxquels nous adressons, ainsi qu'à M. Henri Coullaud, Secrétaire général de la Préfecture de la Dordogne, aux familles Bru, Lassus, Latapie, Bonhomme et Fernandès, nos bien sincères condoléances.

⁂

Nous avons appris avec regret la mort de M. Masbou, père de M. Masbou, gendarme à Cahors.

Nous adressons à M. et Mme Masbou, à la famille, nos sincères condoléances.

Nous prions également Mme et M. Glaugiraud, gendarme à Cahors, dont la fillette est décédée, ces jours derniers, de vouloir bien trouver ici l'expression de nos vives condoléances

Amicale des Tarn-et-Garonnais à Cahors

L'Amicale réunie en Assemblée générale le 24 novembre, au siège social, Café de Bordeaux, a décidé que son banquet annuel, suivi de Bal, aurait lieu le 10 décembre 1938 dans les Salons du Robinson. Une Commission composée de trois membres, est chargée d'élaborer le programme de notre fête de famille. Les compatriotes qui n'ont pas pu assister à la réunion, pourront se faire inscrire chez M. le Secrétaire, Louis Duthil, Coiffeur, rue P.-Wilson, jusqu'au 7 décembre.

Des cartes d'invitation seront à leur disposition. Le détail de ces agapes fraternelles sera donné prochainement. — *Le Bureau.*

Classes 1918-1919

Les camarades des deux classes sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 9 décembre, à 21 h., au Café des Américains, en vue de l'organisation du banquet pour janvier 1939.

Présage d'hiver !...

Depuis plusieurs jours, on a constaté dans la région le passage d'oiseaux migrateurs et ces jours derniers des groupes se sont abattus sur les plages des îles du Lot, notamment dans la région de Bouziès.

Ce fut une bonne affaire pour les chasseurs, car ces oiseaux migrateurs, oies et canards sauvages sont un excellent gibier.

Mais cet exode est aussi le présage, dit-on, d'un hiver rigoureux.

ELIZABETH ARDEN
se fait un plaisir d'annoncer qu'une de ses assistantes sera
à votre disposition les mardi 6, mercredi 7 et jeudi 8 courant
aux **Salons de Coiffure**
NINY & ROGER
5, *rue Wilson.* *Tél.* 312.
pour vous donner tous conseils sur le traitement du visage.

Camionnette dans le fossé

M. Dantony, représentant de commerce, se rendant de Figeac à Cahors en camionnette dans laquelle avaient pris place deux personnes. Près de la gare de Conduché, la camionnette dérapa et fut projetée dans le fossé de la route. Par une heureuse coïncidence, il n'y a pas eu d'accident grave de personnes ; mais les dégâts matériels sont importants.

Prix de vertu

Un prix de vertu de 1.000 francs a été décerné par l'Académie Française à Mlle Denise Delbos, demeurant à la Parrine, banlieue de Figeac.

Bonne chasse

Au cours d'une partie de chasse, M. Cajarc de Laguarrigue, demeurant à Cajarc, a abattu un superbe renard charbonnier.

ASSOCIATION DES ADHÉRENTS DE LA FRANÇAISE-CAPITALISATION DU LOT ET DE LA RÉGION

Les membres actifs de l'Association des adhérents de la Française-Capitalisation sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, en la salle de l'Eden-Cinéma, à Cahors, pour le lundi 19 décembre 1938, à 20 heures trente.

Ordre du jour : 1° Rapport du Conseil d'administration sur l'état actuel de la liquidation. — 2° Renouvellement du Conseil d'administration. — 3° Pouvoir à fournir pour les répartitions à venir. — 4° Affiliation des nouveaux adhérents. — 5° Questions diverses.

Pour leur permettre d'assister à l'Assemblée générale ordinaire, les adhérents devront retirer leur carte de membre de l'Association à la permanence qui sera établie à l'étude de Maître Fabre, Notaire, 2, rue Jean-Caviole, à Cahors, le samedi 17 décembre, de dix à douze et de quatorze à dix-sept heures.

Les personnes ne pouvant assister à la réunion, devront remettre leur pouvoir à la dite permanence. Tous renseignements leur seront donnés. — *Le Conseil d'administration.*

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Activité aérienne du 25 novembre au 1er décembre 1938.

27 minutes de vol par M. René Barreau.

Le réglage du treuil du lancement du Planeur a été effectué dimanche dernier, avec toute satisfaction. On attend plus que la visite du Bureau Véritas pour pouvoir faire voler le Planeur.

Le chef pilote n'est toujours pas désigné par le Ministère de l'Air.

Les membres du Comité directeur de l'Aéro-Club savent à quoi s'en tenir sur ce retard. Très prochainement tous les membres de l'Aéro-Club seront convoqués à une Assemblée générale extraordinaire pour être mis au courant de la situation.

En raison de l'absence de M. de Nazaris, le cours qui devait avoir lieu le dimanche 4 décembre à 10 heures, est reporté au dimanche suivant.

BARRET DE NAZARIS.

AVENIR CADURCIEN

Fête de la Ste-Cécile

Programme du Concert du dimanche 4 décembre, de 15 h. à 16 h., Allées Fénelon :

1. Per Aspéra ad Astra (Marche), Urbach.
2. L'Or et l'Argent (Valse), Lehar.
3. Le Petit Duc (Fantaisie sur l'opérette), Lecocq.
4. Le Chalet (Air de basse). Soliste : M. Nègre. Adam.
5. Jolival (défilé, tambours et clairons). F. Rivière.

A l'issue du concert, défilé en musique : boulevard Gambetta, rue Maréchal-Foch, place du Marché, rue Clemenceau.

Mesdames,
Retenez ces dates
du **1er décembre** au **15 janvier**
RÉCLAME D'INDÉFRISABLE
accessible à toutes les bourses
pour vous faire **apprécier**
la **Beauté,** la **Perfection** et le **Fini** de **notre Travail**
Sans **aucune fatigue** pour **vous** et **aucun danger** pour **vos cheveux**
Maison POPOVITCH
Spécialiste réputé d'Indéfrisables
4, rue Maréchal-Foch, CAHORS
Téléphone : 170
Voir nos vitrines

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 25 au 2 décembre 1938

Naissances

Fauchié Jean, rue Wilson.
Batut Michel, aux Tuileries.
Bessou Claudine, rue de la Barre, 19.

Publications de mariages

Fourneau Gaston, serrurier et Chastagnol Julienne, s. p., Cahors.
Braun André, aspirant au 25e Tirailleur Algérien à Sarrebourg (Moselle) et Weigel Marie, s. p., à Cahors.

Mariages

Nigrès Luigi, garçon de salle et Bottcher Jeanne, ouvrière d'usine.
Mendès José, receveur-buraliste et Vibourd Reine, s. p.
Doulau Léon, receveur-buraliste et Villars Madeleine, s. p.

Décès

Gaugiraud Jeannine, 5 mois, rue des Hortes.
Rollès Félicité, veuve Berthié, s. p., 77 ans, Bégoux.
Chabert Jeanne, veuve Séguy, s. p., 91 ans, rue Wilson.
Vergne Marie, veuve Dubois, s. p., 71 ans, rue Wilson.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 4 décembre toute la journée et le lundi matin 5 décembre, par la

Pharmacie LESTRADE
Place du Marché

SERVICE MÉDICAL

Le service médical sera assuré le didimanche 4 décembre par le

Docteur FABRE
2, rue Saint-Maurice

La maison Ferret
Prévient son aimable clientèle qu'à l'occasion du Bal des Pompiers, le Salon de Coiffure, Dames et Messieurs restera ouvert, le dimanche 4 décembre, toute la journée.
Maison FERRET, 8, rue Foch, Cahors

Les Sports

Un match sensationnel à Villeneuve-sur-Lot
Roanne-Villeneuve

Le 11 décembre prochain va se dérouler, à Villeneuve, un match dont l'importance et l'intérêt ont fixé l'attention des foules...

L'équipe de Roanne toute constellée des plus grandes étoiles, véritable sélection des meilleurs joueurs de rugby à treize et à quinze, va sur le terrain de Villeneuve, livrer bataille à son rival le plus direct.

Une vieille rivalité souriante, mais tenace, donne aux rencontres de ces deux clubs un intérêt que l'histoire sportive de ces dernières années a monté en épingle. Et lorsque, il y a deux ans, Max Rousié, le plus beau joueur d'après guerre, quitta les rives du Lot pour celles de la Loire, on courut à Villeneuve pour assister à un choc que l'on devinait palpitant.

Mais trop affaiblie par des départs massifs, un peu impressionnée par la présence chez son adversaire de ce Max Rousié dont elle avait si souvent jusque-là apprécié les vertus sportives, l'équipe villeneuvoise dut s'incliner, diminuée.

Mais depuis ! Ah ! depuis ! Depuis, c'était l'an passé, les deux groupements se sont affrontés avec des chances si équilibrées que chacun d'eux remporta deux victoires et dut, par deux fois, s'incliner. Roanne triomphait à Roanne et enlevait en finale la Coupe de France à Villeneuve. Villeneuve était victorieux à Villeneuve et battait Roanne, en demi-finale du Championnat de France à Bordeaux, au cours d'une partie qui brisa d'émotion une foule enthousiaste.

Cette année une rencontre en début de saison, Villeneuve incomplet dut encore s'incliner, mais dans des circonstances telles que s'est exaspéré le besoin ardent de la revanche.

⁂

Le match du 11 décembre va être pour les Villeneuvois une excellente occasion de l'obtenir. Sur son terrain, devant son public, avec son équipe qui aura spécialement préparé cette rencontre, le club de Villeneuve a le droit d'espérer.

Deux magnifiques équipes. — Enumérer les noms de leurs joueurs c'est aligner deux longues têtes d'internationaux.

A Roanne : Rousié, Fouy, Dauger, Lamarque, Gibert, Arotca qui, l'an passé encore, commandait l'Aviron Bayonnais, Griffard.

A Villeneuve : Guiral, Carbo, Cougnenc, Delhommeau, Brinsolles, Brunetaud, Daffis, Durand.

Arrêtons-nous, ne citons pas ceux qui, ainsi que Bellan, Calmel, Ladeuch, Lacaze ne le sont pas, mais sont susceptibles de l'être bientôt.

Contentons-nous d'écrire qu'au Pont-de-Marot vont se dresser, le 11 décembre, les deux plus brillants groupements de club que seule l'organisation du rugby à treize aura permis de mettre sur pied.

Ajoutons qu'il est à peu près certain que la partie sera dirigée par un arbitre anglais.

L'organisation. — Le terrain de Pont-de-Marot est aménagé pour les grandes rencontres. Près de trois mille places couvertes, des gradins, des plans inclinés se sont révélés insuffisants pour recevoir, dans des conditions de confort et de visibilité parfaites les plus grandes foules. Dans toute la région sont actuellement organisés des transports.

Dès lundi 5 décembre, il sera mis en location des billets à l'adresse et aux conditions suivantes :

M. G. Maury, Libraire, rue de Paris, Villeneuve-sur-Lot.

Prix des places : Grandes tribunes, 15 fr. 50 ; Pesage, 12 fr. 50 ; Petites tribunes, 9 fr. ; Pelouses et gradins, 6 fr.

Location : 0 fr. 50 par place en sus.

Prière d'adresser le timbre pour la réponse.

STADE CADURCIEN

Association

Par suite de forfait, soit en championnat, soit en rencontre amicale, le Stade Cadurcien se contentera pour ce dimanche, 4 décembre, d'un match dit de dernière heure.

En effet au moment où paraissent ces lignes, des pourparlers sont en cours, et en bonne voie d'aboutir, pour la présentation d'une bonne équipe au Stade Lucien-Desprats, mais aucune décision favorable n'est encore intervenue.

De toute façon, le public ne sera pas privé de la partie dominicale ; et en dernier ressort ce sont les équipes première et seconde du Stade qui videront devant leurs supporters une rivalité pleine d'intérêt.

FOOT-BALL ASSOCIATION

District du Lot

District du Lot. — Matches de Championnat du 4 décembre 1938 :

A Gramat : Ecureuils Gramatois contre U.S. Autoire. Arbitre : M. Poujade.

A Assier : U.S. Assier contre Racing-Club Figeacois. Arbitre : M. Paganel.

A Toirac : U.S. Toirac contre Bleuets de Figeac. Arbitre : M. Bessières.

A Vayrac : U.S. Vayrac contre Patronage de Gramat. Arbitre : M. Leydet.

Aux Junies : Fraternelle des Junies contre U.S. Catussienne. Arbitre : M. Cayrel.

A Prayssac. — Stade Prayssacois contre Boissières. Arbitre : M. Rigal.

A Salviac : C.A. Salviac contre U.S. Duravel. Arbitre : M. Diaz.

Pour tous ces matches, le coup d'envoi est fixé à 14 h.

La Pédale Cadurcienne

Le banquet et le bal du 20 novembre ont obtenu un plein succès et l'élection de la reine fut sans conteste le clou de la soirée qui laissa chez tous un souvenir inoubliable.

Le Bureau de la Pédale informe le public que le tirage de la tombola fixé au 25 novembre est reporté à une date ultérieure.

Un prochain communiqué en indiquera la date.

Sportifs désirant aider la Pédale n'hésitez pas, tentez votre chance. — *Le Bureau.*

Arrondissement de Cahors

Larroque-des-Arcs

Conseil municipal. — Sur question posée par M. l'Inspecteur d'académie, le conseil municipal a décidé la gémination des écoles de la commune, dès la nomination de l'instituteur.

Castelnau-Montratier

Etat civil du mois de novembre. — Naissances : David Denise-Marguerite, à Castelnau ; Picot Jean-Claude-Edmond, à Castelnau ; Besse Lyne-Josette à Massip ; Lescoul Huguette-Monique, au Breil ; Peyralade Marie-Janine-Andrée, à Castelnau.

Mariage : M. Sémendisse Eloi, cultivateur à Cazes-Mondenard (Tarn-et-Garonne) et Mlle Bonnet Aline-Germaine, sans profession, à Cottgournac.

Décès : Deviers Jacques, cultivateur à Cabirol, âgé de 78 ans ; Mlle Iches Marie-Germaine, sans profession, à Lacabrette, âgée de 26 ans.

Foire. — La prochaine grande foire de Castelnau-Montratier aura lieu le mardi 13 décembre.

Nous tenons à rappeler à tous les agriculteurs qu'il est indispensable pour conserver à nos foires au bétail,

Les malheurs d'un gros homme

Ces deux complices : embonpoint et rhumatismes, n'étaient pas loin de rendre la vie intenable à M. S..., de Paris. Il était accablé de douleurs articulaires, la sciatique s'en mêlait parfois et, son excès de graisse aidant, il était à bout de souffle au moindre effort. Monter un étage était pour lui presque un supplice : « Après avoir essayé divers remèdes sans résultat — écrit-il aujourd'hui, — j'ai pris des Sels Kruschen qui m'ont soulagé en peu de temps. De plus, en un mois, j'ai perdu 4 kg. Tous mes malaises ont disparu. »

Embonpoint, rhumatismes, sciatique — et bien d'autres maux encore — ont pour même cause profonde la paresse organique. Quand le foie, les reins, l'intestin sont paresseux, les poisons envahissent le sang, l'acide urique se dépose dans les muscles et les articulations ; la mauvaise graisse s'accumule dans les tissus. Kruschen met bon ordre à tout cela en stimulant tout le mécanisme interne. Les poisons sont balayés, l'acide urique est éliminé, la mauvaise graisse fond. Avec Kruschen, vous retrouvez bientôt santé et joie de vivre. Toutes Pharmacies : flacons à 6 fr. 25, 12 fr. 25 et 20 francs.

Achetez, échangez
votre poste en confiance
A. MANDON, Cahors tél. 225

aux veaux et aux moutons tous leurs avantages de réunir sur notre foirail le plus grand nombre d'animaux à vendre, de manière à provoquer la venue de très nombreux acheteurs.

Ce n'est que dans ces conditions que la libre concurrence peut jouer ce qui favorise la mise en vigueur des cours les plus élevés.

Malheureusement, depuis quelque temps les étables de nos régions sont à la veille des foires visitées par beaucoup d'acheteurs et nos agriculteurs se laissent ainsi enlever à des prix relativement au-dessous du cours leurs plus beaux sujets. Conséquence fatale et immédiate, notre foirail se dépeuple et les négociants qui le fréquentaient pour repartir de Castelnau leurs camions bien garnis de jolis veaux ne viennent plus. Nos foires périclitent et les intérêts de nos chers agriculteurs, par leur faute d'ailleurs, sont sérieusement lésés.

C'est donc bien pénible de faire quelques kilomètres pour conduire le bétail, veaux et moutons, sur nos foires. Que nos agriculteurs n'oublient pas que le seul moyen de défendre leurs intérêts est de vendre tous leurs animaux, tous leurs produits exclusivement sur nos foires et seulement aux heures d'ouverture des marchés.

Naissances. — Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de deux mignonnes fillettes :

La première, Huguette-Monique, est l'enfant des époux Lescoul, au Breil ;

La deuxième, Marie-Janine-Andrée, est la troisième enfant des époux Peyralode, à Castelnau.

Nous adressons nos bien vives félicitations aux aimables parents et nous déposons sur les berceaux des bébés nos meilleurs vœux de santé et de bon avenir.

L'Hospitalet

Naissance. — Nous avons appris avec plaisir la naissance de deux jumeaux, un garçon et une fille, chez les époux Combalbert-Delrieu, de la section de Granéjouls, qui avaient déjà deux enfants. Nous adressons aux jeunes et sympathiques époux et à leurs enfants nos meilleurs vœux de santé.

St-Denis-Catus

Demande d'emprunt. — M. le Sénateur Louis Garrigou a reçu du Ministre de l'Intérieur la lettre suivante :

« Monsieur le Sénateur
et cher Collègue,

« Vous avez bien voulu vous intéresser à une demande d'emprunt « de 3.100.000 francs, présentée par « le Syndicat de Saint-Denis-Catus « (Lot).

« J'ai l'honneur de vous faire « connaître que le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de « Crédit a décidé d'accorder à ce « Syndicat une deuxième tranche de « 500.000 francs.

« Veuillez agréer, etc... »

M. le Sénateur Garrigou a, en même temps, reçu une lettre du Président de la Caisse Nationale de Crédit aux départements et aux communes qui, en l'avisant de cette décision, ajoute « qu'il sera statué sur le « complément de l'emprunt lors « d'une très prochaine séance du « Conseil d'Administration ».

Cremps

Un de moins. — Ces jours derniers, M. Frayssinet Elie a capturé un beau renard mâle. Toutes nos félicitations à cet habile chasseur.

Les semailles. — Elles sont terminées depuis quelques jours, favorisées par un temps splendide et se sont faites dans de bonnes conditions. — F. E.

Limogne

Foires et marchés. — La foire du 1er janvier 1939 sera tenue la veille, samedi 31 décembre.

Pour faciliter aux acheteurs leurs expéditions, aux propriétaires leurs transactions chez les commerçants, les foires et marchés aux truffes s'ouvriront à 1 heure (13 heures).

Aucun droit de place ne sera perçu sur les truffes.

Toutes les mesures sont prises pour la bonne tenue du marché aux truffes sur la place habituelle et, en cas de pluie, sous la halle.

Nous espérons que ces dispositions horaires réglementant nos importants marchés seront comprises et pratiquées par tous, acheteurs et vendeurs ; chacun y trouvera son compte.

Valprionde

Hyménée. — On annonce le prochain mariage de Mlle Eva Roquefort, fille du propriétaire de l'Hôtel du Midi, avec M. Jean Delbuguet, horloger-bijoutier à Montaigu-du-Quercy. Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Grézels

Compatriote. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, Mme Sirven, vient d'obtenir le diplôme d'infirmière-major de la Croix-Rouge et le diplôme d'Etat. Nous adressons à Mme Sirven, qui est la femme de M. Jocelin Sirven, ancien employé des chemins de fer, propriétaire à Grézels, nos bien sincères félicitations.

Ceux qui craignent l'hiver

Les personnes sujettes aux rhumes, bronchites, en un mot toutes celles qui souffrent de la poitrine et qui voient venir les froids avec terreur, se trouveront bien de prendre du Pulmoll pour se fortifier les bronches et les rendre plus aptes à supporter les intempéries. Sous l'influence du Pulmoll, les personnes atteintes de bronchites, catarrhes, toux, rhumes négligés, verront vite disparaître le mal qui les accable. Elles éviteront ainsi les quintes de toux fatigantes et les crachats épais, qui épuisent la santé. Le flacon : 12 fr. 50. Ttes Phies.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Prix de vertu. — Nous avons le plaisir d'annoncer que Mlle Yvonne Delbos, demeurant à la Parrine, banlieue de Figeac, vient de recevoir un prix de vertu de 1.000 francs par l'Académie française.

Toute la population de Figeac applaudira à cette belle récompense decernée à une jeune fille dont le dévouement et la modestie sont un bel exemple.

Yvonne Delbos n'avait que douze ans lorsqu'elle perdit sa mere.

A partir de ce jour cruel, elle fut la maman de son petit frère et de sa petite sœur, elle fut la ménagère pour tous dans la maison, la compagne de travail de son père, petit fermier.

Et tous les matins (métier pénible), après avoir fait la traite des vaches, c'est elle qui va livrer le lait aux clients dispersés dans la ville.

Cette jeune fille, cette enfant, peut-on dire, dont la physionomie douce et grave à la fois reflète la délicatesse des sentiments et la noblesse du caractère, n'a jamais connu le jeu, le rire, les divertissements enfantins. Elle n'a connu que le travail et le sacrifice.

Mlle Yvonne Delbos a bien mérité le prix que lui décerne l'Académie Française.

La Petite Histoire. Jacques Bourgade. — Le décès de M. Lavergne Louis, survenu récemment, rappelle le souvenir d'un ascendant de Mme veuve Lavergne, Jacques Bourgade, né à Figeac, le 27 septembre 1757, capitaine de la garde nationale de notre ville, en août 1789, mort à Paris, le 6 novembre 1824, avec le grade de lieutenant-colonel.

Suivre la carrière militaire de Jacques Bourgade, c'est revivre la guerre de la Révolution et les campagnes du Premier Empire, c'est revoir aussi la géographie d'une grande partie de l'Europe.

Et quelle suite d'exploits !

Plusieurs fois blessés : à Nervinden, au siège de Venloo, à Ipres, dans l'Ile de Voerd (Hollande), il participa aux campagnes des Ans II, III et IV. Il enleva à l'ennemi à Houdschoote et Furnes, le 26 Frimaire (21 novembre 1793) trois barques chargées de blé.

Il servit, en l'an IV, à l'armée du Rhin ; en l'an VI et l'an VII, en Hollande.

Nous le trouvons commandant d'armes de Bellune (Italie) en 1807; en la même qualité à Fontarabie (Espagne) en 1808 et aussi à Bilbao, à St-Sébastien en 1809.

En 1810, il risque sa vie pour sauver 26 émigrés à Ostende et, le 4 février 1811, il commande la place de Grenoble.

Ici se place un curieux épisode de cette existence mouvementée. Jacques Bourgade occupait encore le poste de commandant d'armes à Grenoble, lorsque l'Empereur, évadé de l'île d'Elbe, se présenta devant les portes de la ville forte, le 7 mars 1815, vers 7 heures du soir.

On se rend compte du trouble qui dut assiéger la conscience de notre compatriote : d'un côté, la consigne, le devoir de défendre la ville ; de l'autre, la sommation venant de l'Empereur déchu, qui remonte vers Paris, d'étape en étape, au milieu des acclamations. Bourgade refuse l'entrée de la citadelle à son ancien chef suprême.

Mais 200 ouvriers en émeute enfoncent les portes... et Napoléon est maître de la ville. L'entrevue entre l'Empereur et notre valeureux compatriote ne manqua pas de grandeur. Le commandant de la place se présenta avec les décorations de la croix de St-Louis, de la Légion d'honneur et du Lys.

Ecoutez l'Empereur : « ...Vous êtes chevalier de St-Louis et tout fleur de lys. Il sera statué sur cette décoration. A quelle heure faites-vous ouvrir et fermer les portes de la ville ? — Conformément aux ordonnances. — Reprenez les clefs et vous continuerez de même... »

Destitué par Napoléon le 14 mai 1815, Jacques Bourgade, promu lieutenant-colonel le 16 avril 1819, mourut à Paris le 6 novembre 1824, à l'âge de 67 ans.

Dans l'esprit et dans le cœur de cet homme, le mot « service » avait sa magnifique signification.

Le Théâtre de l'Arc à Figeac. — Vendredi dernier, les artistes du Théâtre de l'Arc ont représenté sur notre scène municipale : « Démocrite », de Régnard, et « le Barbier de Séville », Comédie en 4 actes de Beaumarchais. Ils ont remporté le beau succès que mérite leur talent.

MM. Albert Cima (le comte Almaviva), Henry d'Aubigny (Figaro), Gabel (Bartholo), Maurice Juncar (Don Basile), André Daguenet (La Jeunesse. Le notaire), Mlle Juliette Rosel (Rosine) et Mme Favine Galan (L'Eveillée) ont interprété leur rôle avec vérité et expression. Ils ont été longuement applaudis par le nombreux public, en majorité scolaire qui emplissait la salle St-Fargeau.

Nous reverrons avec plaisir les artistes du Théâtre de l'Arc qui joueront pour le deuxième spectacle de la saison, en janvier prochain : « Les Femmes savantes », de Molière. Le plus sympathique accueil leur sera à nouvau et justement réservé.

Belle victoire de l'U.S. de Fumel. — La rencontre amicale qui opposait au stade de Londieu, Fumélois et Figeacois, a obtenu un succès mérité. Une foule nombreuse garnissait les touches et fut émerveillée par la valeur de l'excellente équipe visiteuse. La ligne d'avants noire, très athlétique, jouant très groupée, assura un net avantage sur le huit local amputé de plusieurs éléments indisponibles.

De telle sorte, que les lignes arrières du Groupe, privées de la balle, ne purent se mettre en évidence et durent se contenter de jouer un rôle défensif.

A la mi-temps, le score est de 6 à 5 en faveur de Fumel. Le G.S.F. avait marqué sur interception un manifique essai par l'intermédiaire de son ailier gauche.

Dès la reprise Fumel botte un drop qui semble jeter le désarroi parmi les rouges qui, battus en mêlée, laisseront violer leurs buts à plusieurs reprises. C'est sur le résultat de 26 à 5 que les visiteurs enlèvent la décision, score un peu lourd pour les locaux qui furent surpris par la la classe du pack visiteur.

Espérons que cette défaite sera suivie d'une réaction salutaire et que les matches à venir permettront au Groupe de se réhabiliter.

Spectacles. — Aujourd'hui, en matinée et soirée :

Réouverture du Cinéma-Théâtre. Séance de gala : « Cette nuit est notre nuit », avec Charles Boyer et Claudette Colbert. Très beaux compléments. Actualités Paramount.

Laval-de-Cère

La journée de mercredi. — L'ordre de grève lancé par la C.G.T. n'a pas été suivi à Laval-de-Cère.

Les ouvriers de l'usine électro-métallurgique s'étaient prononcés pour la contination du travail à la suite de la réunion qu'ils avaient tenue mardi soir.

Les employés des centrales électriques et ceux des chemins de fer, réquisitionnés, ne tergiversèrent pas avec le devoir.

Quant aux membres de l'enseignement, aux employés des postes, aux cantonniers, leur attitude fut très nette : ils assurèrent leur service comme à l'ordinaire.

Les travailleurs de Laval-de-Cère, libres dans leurs jugements et leurs actes, ont prouvé qu'ils avaient encore du bon sens.

Lacapelle-Marival

A la Compagnie des sapeurs-pompiers. — Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a nommé M. Louis Genot, sous-lieutenant commandant la compagnie des sapeurs-pompiers de Lacapelle-Marival.

Espédaillac

Hyménée. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Julia Gratias, du hameau de Ginouillac, avec M. Bessière, facteur-receveur et conseiller municipal de notre commune. Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Saint-Céré

Etat civil du mois de novembre. — Naissances : Ferdinand Marcilhac, avenue Victor-Hugo ; Marie-Thérèse Biassette, rue Sainte-Spérie.

Décès : Urbain Puech, 84 ans, avenue François-Maynard ; Clémentine Capet, 91 ans, rue de l'Hôtel-de-Ville ; Janine Blaclard, 2 ans, rue des Roubinets ; Hortense Auzié, 85 ans, rue du Cherche-Midi ; Jules-Fraysse, 1 mois, rue des Fachadoux.

Mariages : Gabriel Sourzat, soldat au 15e d'infanterie alpine, et Jeanne Lafage, sans profession, rue Canferrant ; Célestin Lafon, plombier, rue du Sol-de-Trémeille, et Antoinette Pesteil, sans profession, place de la République ; André Delpirou, négociant, rue de la République, et Marcelle Noir, sans profession, rue de la République.

Une OCCASION
de la succursale A. CITROEN
Traction avant — Berline 7 C.V.
CREMAILLERE
COMME NEUVE
Reprise toutes voitures. Vente à crédit

Une vraie faim.

Les aliments pris par raison ne profitent pas, car ils alourdissent et fatiguent. Il faut manger quand on a faim. On a faim quand on a pris de la **SUZE** ; c'est elle qui vous redonne un appétit d'adolescent. La **SUZE** est l'amie de l'estomac. 921

DÉPANNAGE POSTES
TOUTES MARQUES
A. MANDON, Cahors tél. 225

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Dans la magistrature. — M. Prat, ancien notaire à Gourdon, Président du tribunal d'Issingeaux, vient d'être nommé juge au tribunal de Lyon.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Salviac

Au Salon d'automne. — Parmi les tableaux qui ont été remarqués au Salon d'Automne, nous avons le plaisir de signaler celui de M. Liauzu, salle 27, art religieux « Les Communiantes ». M. Liauzu est avantageusement connu à Salviac, il fait partie de la pléiade d'artistes qui viennent chaque année dans notre région s'inspirer dans la quiétude et la solitude de Benauge et de Boissiérettes.

Nos félicitations à l'excellent artiste.

Mort d'une octogénaire. — Mme Veuve Marianne Courbès est décédée après une courte maladie.

Mme Veuve Courbès avait été très affectée par la mort de son fils, Félix Courbès, enlevé, jeune encore, à l'affection de sa mère et de sa femme. Nos bien sincères condoléances.

Match de football. — Le récent match de football opposant en championnat du district du Lot, 2e série, le Club Athlétique Salviacois à la Fraternelle des Junies, ne fut pas un triomphe pour les locaux qui furent battus par 2 buts à 1.

Salviac recevra, dimanche 5 décembre, sur le terrain de la Réquillou, l'Union Sportive de Duravel. Belle journée sportive en perspective si le beau temps persiste.

Dégagnac

Déclarations de vins. — Le vignoble est peu important dans notre commune. La mairie a reçu 82 déclarations pour une récolte de 654 hectolitres récoltée sur une surface de 41 ha. 57 a.

Carnet rose. — Les époux Bach, de La poujade ont hérité d'une superbe fillette qui a été prénommée Janine Elise.

— Les époux Foussat, du village de Jean-l'Abit, ont également hérité d'une mignonne fillette qui a été prénommée Odette.

Tous nos compliments aux époux Bach et Foussat et nos meilleurs souhaits pour les nouvelles-nées.

Réunion. — La Commission administrative et le Conseil municipal sont convoqués pour dimanche à 9 et 10 h. pour la tenue de la session ordinaire de novembre.

Dernière heure

Les sanctions après la grève générale

De Paris. — Des sanctions ont été prises par le Gouvernement contre les promoteurs de la grève générale. La régence de la Banque de France est retirée à M. Jouhaux ainsi que d'autres délégations pour lesquelles il touchait des appointements. Des mesures identiques sont appliquées à M. Sémard.

La déclaration franco-allemande

De Paris. — On croit que la signature de la déclaration franco-allemande aura lieu solennellement au Quai-d'Orsay, dans l'après-midi de mardi.

Grève dans les usines Peugeot

De Montbéliard. — Les ouvriers des cycles Peugeot, à Beaulieu, au nombre de 2.000, ont cessé le travail pour protester contre certaines sanctions. Chez Peugeot, frères, à Valentigny, seuls les employés travaillent.

En Espagne

De Valence. — Vendredi, cinq avions rebelles, venant de Majorque, ont lancé une cinquantaine de bombes sur les quartiers du Grao et de Nazaret, à Valence. Plusieurs maisons ont été détruites et il y a des victimes.

La position du franc s'améliore

De Paris. — On déclare dans les milieux autorisés que de nouvelles et importantes rentrées d'or ont eu lieu vendredi. D'autre part, il convient de signaler la sensible amélioration du franc sur le marché des changes.

LA PHOSPHIODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de foie de Morue
PRIX DU FLACON :
15 francs
Un seul modèle de Flacon
-:- GRANDEUR UNIQUE -:-
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

VOG
SON CHOIX UNIQUE DE GANTS ET SACS A MAIN
VOG LE MAGASIN EN VOGUE
SES PRIX SANS CONCURRENCE
VOG
2, PLACE GALDEMAR-CAHORS

Petites annonces économiques

FAITES d'exquises grillades, une cuisine économique, avec la charbonille de chêne. Emballage propre et pratique. Boulangerie Bergon.

ON DEMANDE bonne pour ménage et un enfant. S'ad. 1, av. Jean-Jaurès, Cahors.

MÉNAGE cherche place. Homme 35 ans, femme 30 ans ; homme toutes mains, femme pour tenir intérieur.

A LOUER belle chambre avec cabinet de toilette, eau courante, chaude et froide. Prendre adresse Bureau du Journal.

A VENDRE foudres, demi-muids, matériel de chai. S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE vigne et maison 2 pièces. Etat neuf. S'adresser Mme Baussac, La Beyne, Cahors.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve Henri ROLLÈS ; Madame et Monsieur Henri COULLAUD, Secrétaire général de la Préfecture de la Dordogne ; Madame et Monsieur Georges ROLLES, Sous-Chef de Bureau au Ministère des Finances ; Madame Veuve Jacques LASSUS et sa famille ; Madame et Monsieur Auguste BRU et leur famille ;

Les familles BRU, LASSUS, LATAPIE, BONHOMME, RAUL, FERNANDES ont la douleur de vous faire part de la mort de

Madame Marie BRU
Veuve DAJEAN

leur mère, grand'mère, sœur, tante et cousine décédée à l'âge de 83 ans, le 1er décembre 1938, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu en l'Eglise Cathédrale, le lundi 5 décembre, à 8 heures 30.

Réunion à la maison mortuaire, 46, rue Nationale.

Pompes funèbres Générales
Succursale de Cahors
Bureau : 71, *Boulevard Gambetta*
(Téléphone : 4.08)
Organisation de convois. INVITATIONS
Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe
Couronnes mortuaires
Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

Aux ménagères
M. Louis BONNET, charcutier à Limogne, prévient ses clients de Cahors que ses produits se trouvent chez SARDA, Halles, Cahors, seul dépositaire.
ALIMENTATION SARDA
Halles, Cahors
Le 1er décembre, **Ouverture charcuterie de Limogne.** En réclame : 100 kg. graisse. *On ne vend pas du poisson congelé.*
Le 1er janvier, **Ouverture de l'Alimentation Bordelaise,** *Halles, Cahors.*

Automobiles Simca-Fiat
Automobilistes de n'importe qu'elle catégorie, qui désirez plus que jamais rouler économiquement, n'hésitez pas, achetez une **SIMCA.**
Essais à volonté
Agent : **PRADIÉ,** *CAHORS*

A PARIS
Voyageurs, Touristes Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (4e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES A UN LIT
de 15 à 24 francs par jour
FLOIRAC (Originaire du Lot) *Propriétaire*
Téléphone ARCHIVES 60-92
Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

Des Tissus de Choix...
Une Coupe impeccable...
Du Travail fini...
Des Prix Avantageux
Voilà ce que vous offre
PARIS-ÉLÉGANT
Maison R. GILLET — **SERVAN** Sucr
12, Rue Maréchal-Joffre, CAHORS

BRULERIE MODERNE
33, Rue Nationale CAHORS
"CAFÉS ANDRÉ"
Supérieurs aux meilleurs

POUR VENDRE OU ACHETER :
Immeubles, propriétés
fonds de commerce
CONSULTEZ L'
Indicateur Immobilier du Quercy
R. MARATUECH
109, Bd Gambetta, CAHORS
RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Téléphone 44

POUR TOUTES PLANTATIONS
Arbres fruitiers, d'agrément et d'alignement, rosiers, plants de vigne
Maison A. Pouzergues
2 bis, rue Emile-Zola
près des Remparts, CAHORS
Création de Parcs et Jardins

ARMES, MUNITIONS
Spécialité de **Cartouches chargées**
N. BESSON
83, Bd Gambetta, CAHORS — Tél. 335
Douilles hors tarif, cal. 20, *le cent* **15 fr.**
Articles de pêche et coutellerie

Déménagements
FOURGONS CAPITONNÉS
GARDE-MEUBLES
P. NOYER
8, rue Wilson, CAHORS

Il n'existe pas de voiture moins chère à l'achat et plus économique à l'usage que la
Supercinq Rosengart
la voiture construite pour durer
Modèle à partir de **13.950 francs**
Renseignements et essais
Garage JARRIGE
49, Boulevard Gambetta, CAHORS
Téléphone 46

Déménagements Groupages
occasion retour de la région sur Paris
PETIT, 65, *r. Dulong, Paris. Carnot* **46-57**

Je cherche une ferme 30-100 ha. même friches région Agen, Marmande, dépt Lot-et-Garonne ou limitrophes. Eau ne manquant jamais si possible. Offres avec description exacte de la ferme et prix à **HAVAS,** DIJON no 1735.

ETUDE
DE
Me BOYER
Huissier à Cahors

VENTE

aux

Enchères publiques

Le samedi dix décembre mil neuf cent trente-huit, à treize heures trente, devant le Marché couvert de Cahors, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de meubles et objets divers : deux bureaux ministres, un salon moderne, velours tête de nègre, quatre grands fauteuils, deux bridges, deux poufs, un autre salon velours rouge, grande toilette, armoires à glace à une et deux portes, lits en fer, salle-à-manger complète (neuf pièces), buffet, guéridon, fauteuils Louis XIII, disques, cuisinière, salamandre, poêles à bois, casiers à bouteilles, etc.

15 0/0 comptant.

J. BOYER.

MÊME LE PSORIASIS disparaît

Les malheureux qu'affligent l'eczéma, la couperose, l'acné, les dartres, etc... savent la ténacité de ces dermatoses... Mais la plus rebelle est à coup sûr le psoriasis.

Cependant, pas plus que les autres, le psoriasis ne résiste à la cure de Tisane des Chartreux de Durbon, combinée avec des applications antiseptiques et cicatrisantes de Baume des Chartreux de Durbon, parce que c'est une cure de désinfection profonde du sang, qui supprime la cause même du mal : les vices du sang !

Et cela, sans danger ni inconvénient, car la Tisane des Chartreux de Durbon est un élixir naturel, extrait de plantes fraîches des Alpes et qui agit à la dose d'une simple cuiller à café par jour !

La Tisane des Chartreux de Durbon est un extrait concentré de plantes vendu exclusivement sous forme liquide. C'est le dépuratif le plus actif et le plus économique car il se prend à la dose d'une cuillerée à café et le flacon contient 35 doses.

TISANE des CHARTREUX de DURBON

Brochures et attestations sur demande aux LABORATOIRES J. BERTHIER, Grenoble

Tisane, le flacon 16.65
Baume, le pot.. 10.40
Pilules, l'étui... 9.90
Dans les pharmacies

La santé du sang

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

—:— PRIX MODÉRÉS —:—

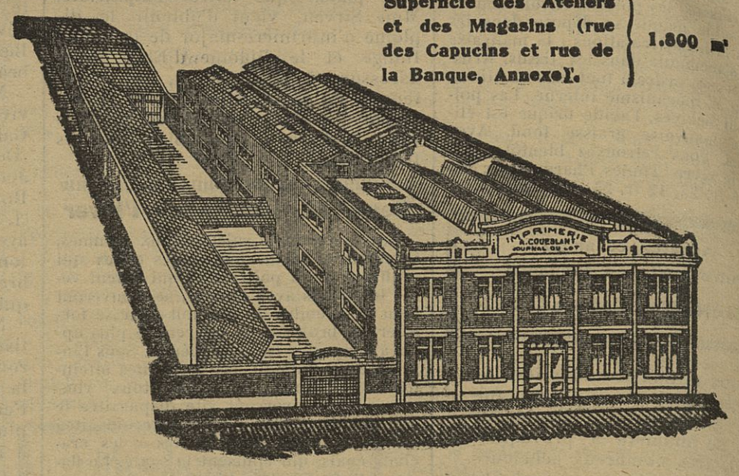

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). } 1.800 m²

"Mon Jardin"
Revue de Jardinage
THOUARS (Deux-Sèvres)
est le guide pratique des amateurs

Essai de 3 mois contre 2 fr. en timbres-poste

Essai 3 mois : 2 francs

MALADIES de la FEMME

LE FIBROME

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, *Fibromes*, et autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La femme se préoccupe peu, d'abord, de ces inconvénients, puis, tout à coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. *Le Fibrome* se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses, il faut bien dire et redire : Faites une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

N'hésitez pas car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY composée de plantes spéciales est le remède par excellence contre les Maladies intérieures de la Femme : Métrites, *Fibromes*, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du Retour d'Age, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M. 13

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

G. Marconi

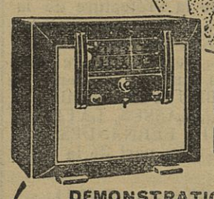

LE MAITRE DE LA RADIO

DÉMONSTRATIONS PAR :
LIBRAIRIE-PAPETERIE
Musique
P. FRANCES
36, *Boulevard Gambetta*
CAHORS

N° 356

POUR GUÉRIR

par la Radiesthésie

Ecrire à D. ROGER

28, Place du Marché Notre-Dame
Poitiers-Vienne

Joindre 5 francs en mandat poste pour renseignements

RELIGIEUSE donne secret pour guérir Pipi au lit et Hémorroïdes. Maison NERA, à Nantes

Pendant votre séjour à Paris vous pourrez lire votre journal 62, rue de Richelieu, PARIS

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : **15** francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le Dr ORTEL, *Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris,* **écrit :**

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de **rhumatismes,** de **bronchites aiguës ou chroniques,** et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, *97, Boulevard Gambetta, CAHORS*

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 13

POUR L'AMOUR DE GUILLEMETTE

Roman par P. GOURDON

Sous le coup d'une terreur, dont à cette heure, elle n'était pas remise encore, puisqu'il était à craindre qu'elle ne recouvrât jamais la raison, elle avait couru chercher son mari. Ensemble, ils avaient constaté que la fenêtre de la chambre était ouverte, qu'une corde avait été attachée aux balustres du balcon, qu'à partir de l'endroit où l'autre bout de cette corde n'était qu'à un mètre de terre, à peu près, l'allée soigneusement ratissée de l'étroite terrasse séparant la villa du bord de la falaise, laissait voir des traces de pas. Ces pas allaient jusqu'au parapet au-dessous duquel s'ouvrait le gouffre immense dans lequel on ne pouvait choir sans être perdu à jamais.

Danielle et Guillemette avaient eu le courage d'écouter jusqu'au bout le récit d'Yvon. Quand celui-ci, ayant fini, se tut, la jeune femme éclata en sanglots, tandis que la jeune fille se jetant à genoux, s'écriait :

— Ayez pitié de nous, mon Dieu !

Que se passa-t-il durant les heures qui suivirent la fatale minute où, de la bouche d'Yvon Le Séac'h, les deux malheureuses femmes apprirent la terrible nouvelle ? Elles n'eussent été, ni l'une ni l'autre, capables de le dire. Elles restèrent là, toutes deux, figées dans l'épouvante, dans cette prostration muette très souvent provoquée par une douleur trop vive pour pouvoir s'exprimer par des mots.

Sans vouloir manger, sans vouloir dormir, sans vouloir entrer dans la villa, théâtre de l'horrible drame, elles passèrent la nuit chez le jardinier, terrifié lui aussi, et près de sa femme à demi folle, qui proférait des paroles incompréhensibles et poussait de sourds gémissements.

Le lendemain, elles reçurent, sans les entendre, les condoléances de gens venus là moins par sympathie que par curiosité. Elles répondirent, sans trop savoir ce qu'elles disaient, aux questions qui leur furent posées par les policiers et les magistrats arrivés bientôt de la ville voisine.

Elles durent leur faire visiter la villa, leur donner toutes les explications exigées d'eux sur l'étrange départ du financier qui, la dernière fois, avait quitté Paris sans les en avertir. Mais, dans tout cela, elles agirent un peu comme des automates, presque inconscientes et se rendant à peine compte de ce qui se passait autour d'elles.

Danielle, surtout, ne pouvait parvenir à recouvrer la lucidité de son esprit. Guillemette, plus calme, et se lamentant moins, bien que sa douleur filiale fût peut-être plus profonde que le désespoir de sa belle-mère, arriva tout de même, grâce à un violent effort de volonté, à rassembler ses idées et à donner des détails plus précis.

Enfin, en arguant du désarroi mental dans lequel se trouvait Mme Aubin, en faisant ressortir combien il lui était pénible à elle-même de rester mêlée aux investigations policières, sans aucun profit pour la découverte de la vérité, elle obtint la permission de fuir ces lieux sinistres et de regagner Paris.

Elles reprirent en sens inverse le chemin que, quelques jours plus tôt, elles avaient parcouru. Elles traversèrent de nouveau, sans même les regarder les villes, les villages, les campagnes bretonnes et les campagnes normandes. Elles ne virent, non plus, ni les gracieux environs de Paris, ni les maisons sordides et lépreuses des faubourgs.

Quand la voiture s'arrêta sous le porche magnifique de l'hôtel de l'avenue Kléber, elles en descendirent presque machinalement. Elles s'enfermèrent, anéanties, et l'esprit comme vide de pensées, dans la riche demeure dont le luxe aujourd'hui semblait une ironie, que bientôt, sans doute, elles seraient forcées de quitter.

CHAPITRE PREMIER

MEURTRE OU SUICIDE ?

Ce que, dans le pays de Perros-Guirec, on appela « le drame de Kermor » fut l'objet d'une longue et minutieuse enquête.

Non seulement le Parquet, tout de suite alerté, fit procéder à toutes les recherches que nécessitaient les circonstances mystérieuses dans lesquelles M. Aubin avait disparu, mais l'opinion publique s'émut, et, tant dans la presse parisienne que dans la presse locale, les commentaires allèrent leur train. Des reporters se muèrent en policiers. Des détectives privés, ou soi-disant tels, entreprirent de mener une enquête parallèle à celle de la Justice.

Il en résulta, non la lumière, mais les hypothèses les plus diverses, les suppositions les plus contradictoires, et, finalement, cette conclusion que l'on n'était pas près de savoir la vérité.

D'aucuns assuraient même qu'on ne la saurait jamais. Ils appuyaient cette manière de voir sur un fait qui, au bout de quelque temps, parut assez nettement établi.

Quand un homme disparaît, disaient-ils, on ne peut expliquer sa disparition que par l'une de ces quatre hypothèses : l'accident, la fugue, le suicide ou le meurtre.

Les deux premières devaient être immédiatement écartées. L'accident était impossible, parce que, de quelque manière qu'il se fût produit, on aurait retrouvé le corps de celui qui en aurait été la victime La fugue ne pouvait pas, non plus s'être produite sans que l'on eût déjà et très rapidement, découvert la trace d'un homme aussi connu que le banquier parisien.

Restaient donc comme seules acceptables l'hypothèse du suicide et l'hypothèse du crime. Quelle était la plus probable ? Sur ce point, les avis étaient très partagés et les arguments que chacun invoquait semblaient être tous d'égale valeur. D'où il fallait logiquement conclure que l'on était menacé de rester longtemps, sinon toujours dans l'incertitude.

Cela n'empêchait pas les discussions de se poursuivre, vives, animées, parfois même assez peu courtoises, entre les partisans de l'une des opinions qui semblaient défendables et ceux pour qui l'autre était plus conforme aux constatations faites et aux présomptions d'ordre matériel ou moral qu'ils jugeaient raisonnable d'en déduire.

Ceux qui croyaient au suicide étaient les plus nombreux. Ils fondaient cette explication du drame, la seule vraisemblable à leurs yeux, sur de très sérieux motifs.

Tout d'abord, on avait découvert qu'en dépit des apparences, la situation de M. Aubin, à la veille de sa disparition, était loin d'être brillante. Les comptes de sa maison de banque, soumis par ordre du Parquet au sévère examen d'experts qualifiés, avaient révélé un passif important. Ce passif, il est vrai, était couvert par un chiffre, au moins équivalent de créances. Mais la crise qui sévissait dans les milieux industriels et commerciaux menaçait de rendre la plupart de ces créances très difficilement recouvrables, et il était évident que l'entreprenant et audacieux lanceur d'affaires, qui avait des intérêts dans tant d'entreprises diverses, devait se trouver assez gêné.

En conclure qu'il avait voulu en finir avec la vie eût été certainement très excessif, si les circonstances du drame de Kermor n'avaient pas semblé confirmer cette supposition. Mais, à l'appui de leur opinion, tous ceux qui soutenaient que M. Aubin s'était suicidé, invoquaient les faits de la nuit tragique. Pour eux, voici ce qui s'était passé.

Acculé à une échéance à laquelle il ne pouvait faire face, il avait quitté soudainement Paris pour aller en province ou à l'étranger, tâcher de se procurer les fonds nécessaires. Ayant échoué dans ses démarches, il était arrivé, le jeudi soir, à Perros. Là, désespéré, il avait mis à exécution le funeste projet de se donner la mort.

(*à suivre*).